



HAL
open science

**La correspondance des marchands assyriens du XIXe s.
av. J.-C. De l'archivage des lettres commerciales et
privées**

Cécile Michel

► **To cite this version:**

Cécile Michel. La correspondance des marchands assyriens du XIXe s. av. J.-C. De l'archivage des lettres commerciales et privées. *Topoi Orient Occident. Supplément*, 2008, 9, pp.117-140. halshs-00644198

HAL Id: halshs-00644198

<https://shs.hal.science/halshs-00644198>

Submitted on 23 Nov 2011

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



La lettre d'archive



Institut français d'archéologie orientale

La lettre d'archive

Communication administrative et personnelle
dans l'Antiquité proche-orientale et égyptienne

Actes du colloque de l'université de Lyon 2
9-10 juillet 2004

Édités par Laure PANTALACCI

EXTRAIT



INSTITUT FRANÇAIS D'ARCHÉOLOGIE ORIENTALE

BIBLIOTHÈQUE GÉNÉRALE 32 – 2008

LA CORRESPONDANCE DES MARCHANDS ASSYRIENS DU XIX^e S. AV. J.-C.

DE L'ARCHIVAGE DES LETTRES COMMERCIALES ET PRIVÉES

Les habitants de la cité-État d'Aššur, sur le Tigre, mettent en place au début du II^e millénaire av. J.-C. des échanges commerciaux avec l'Asie Mineure : ils exportent de l'étain, venant de l'est, et des étoffes, originaires du sud ou fabriquées localement, et rapportent chez eux de l'or et de l'argent. Ils organisent en Anatolie centrale des comptoirs commerciaux dont le centre administratif, Kaniš, proche de la ville moderne de Kayseri, a livré des milliers de tablettes cunéiformes constituant leurs archives privées. Cette documentation, désignée comme paléo-assyrienne, date pour l'essentiel de la première moitié du XIX^e s. av. J.-C. ; elle comporte un nombre important de lettres, archivées par leurs propriétaires pour leur valeur informative¹. Ces missives, envoyées depuis Aššur ou d'autres localités d'Asie Mineure, sous enveloppes d'argiles scellées, sont conservées dans les archives des marchands parfois pendant plusieurs générations. Outre les lettres à caractère personnel, parmi lesquelles figure plus d'une centaine de lettres de femmes qui touche aux affaires domestiques, les sujets des missives sont imposés par l'organisation des échanges à longue distance ; certaines présentent un formulaire caractéristique relevant d'une opération commerciale déterminée.

I. LES ARCHIVES DES MARCHANDS DE KANIŠ

I.1. Présentation des archives paléo-assyriennes

Originaires d'Aššur, les Assyriens, pour les besoins du commerce, se sont installés de manière plus ou moins provisoire à Kaniš, à plus d'un millier de kilomètres de chez eux : la répartition de la documentation retrouvée sur ces deux

I. Pour une introduction générale à l'histoire de cette période et aux sources paléo-assyriennes, cf. MICHEL 2001 qui propose la traduction de 400 lettres trouvées à Kaniš. Cet article a été remis en mars 2005.

sites n'est néanmoins absolument pas équitable. De manière paradoxale, alors qu'Aššur, ville-mère de ce commerce, a fourni hommes et capitaux, c'est Kaniš qui a produit l'essentiel de la documentation écrite. En effet, sur les 22 600 textes paléo-assyriens que nous avons recensés à ce jour, plus de 99% proviennent de Kaniš².

Les ruines de l'ancienne ville d'Aššur, sur la rive Ouest du Tigre, à une centaine de kilomètres au Sud de Mossoul, dans le nord de l'Irak, ont été explorées par les Allemands et les Irakiens au cours du xx^e s. Au début du II^e millénaire, c'est une cité-État indépendante dirigée par une oligarchie marchande ; son territoire s'étend alors sur une quarantaine d'hectares et sa population compte sans doute quelques milliers d'habitants. Les témoignages archéologiques de cette période sont pourtant rares : les niveaux paléo-assyriens gisent le plus souvent sous les niveaux postérieurs et n'ont pas été dégagés, et le quartier des marchands n'a pas été localisé. Le site d'Aššur n'a livré qu'une vingtaine de tablettes paléo-assyriennes³.

Cette rareté des sources en provenance d'Aššur est très heureusement compensée par une abondante documentation privée, trouvée en Asie Mineure, à Kaniš, centre d'activité des marchands assyriens⁴. Le site, proche de la ville moderne de Kayseri, après avoir été pillé par les clandestins pendant une cinquantaine d'années, est fouillé chaque année depuis 1948, par l'archéologue turc Tahsin Özgüç sous le patronage de la Société d'histoire turque. Il se divise en deux secteurs principaux : la citadelle et le *kārum*, terme qui désigne à la fois le quartier où vivent les marchands et l'organisation de ces marchands avec son bâtiment officiel. Les tablettes proviennent principalement du niveau II du *kārum* daté du milieu du xx^e au milieu du xix^e siècle. Elles ont été retrouvées dans les maisons des marchands et constituent leurs archives privées. Ce niveau fut détruit par un violent incendie qui assura la cuisson d'un grand nombre de tablettes, ce qui explique leur bon état de conservation, pour le plus grand bonheur des épigraphistes. L'inexistence de squelettes dans les rues ou dans les décombres des maisons, de même que la quasi-absence d'objets de valeur dans les maisons du *kārum*, incitent à penser que leurs habitants ont été avertis de la catastrophe à temps pour s'enfuir et emporter avec eux ce qui était le plus précieux à leurs yeux : métaux et pierres précieuses, ainsi que les documents les plus importants. Les fonds d'archives retrouvés seraient donc incomplets.

Les tablettes de Kaniš, par commodité, peuvent être classées en deux catégories issues principalement de deux types d'explorations différents : la première regroupe

2. Pour un recensement général de la documentation paléo-assyrienne et une bibliographie raisonnée de cette période, cf. MICHEL 2003.

3. PEDERSÉN 1985, p. 26-27, archives M4, 7 et 9, PEDERSÉN 1989 et MICHEL 2003, p. 121-122.

4. En dehors d'Aššur et de Kaniš, d'autres sites du Proche-Orient ont fourni des tablettes paléo-assyriennes, mais le plus souvent en très petites quantités, cf. MICHEL 2003, p. 124-132. Certains sites, tel Acemhöyük, présentent des niveaux paléo-assyriens importants avec des bâtiments officiels contenant des étiquettes d'argile inscrites, mais n'ont pas fourni de tablettes (*ibid.*, p. 128-130).

les textes exhumés majoritairement par des fouilleurs clandestins entre 1880 et 1947, tandis que la seconde catégorie réunit toutes les tablettes découvertes lors des fouilles officielles de Kültepe depuis 1948, soit environ 17 640. Si ces dernières sont, à quelques exceptions près⁵, toutes conservées au musée des Civilisations anatoliennes d'Ankara et forment des lots archéologiques cohérents, les textes du premier groupe sont éparpillés dans des musées et des collections privées à travers le monde et ont été arrachés à leur contexte archivistique original. Aujourd'hui, toutefois, seules les tablettes de cette dernière catégorie ont été publiées de manière à peu près exhaustive, et sont donc accessibles aux assyriologues. Les textes préservés à Ankara sont encore majoritairement inédits et en cours de déchiffrement ; moins d'un millier d'entre eux ont été publiés à ce jour. Selon le directeur de la mission, les fouilles sont loin d'être achevées, le quartier commerçant s'étendant dans les champs voisins et chaque année, les archéologues retrouvent de nouvelles tablettes. Ce total impressionnant de 22 400 tablettes classe d'ores et déjà l'ancienne ville de Kaniš parmi les sites du Proche-Orient les plus prolifiques en textes cunéiformes.

1.2. Typologie des documents

Les sources écrites paléo-assyriennes peuvent être réparties en différentes catégories, selon leur aspect et leur contenu. La typologie traditionnellement acceptée propose pour les tablettes un classement en trois groupes⁶ : les lettres, les documents à valeur juridique et les notices privées, classification à laquelle il convient d'ajouter les étiquettes ou *bullae* et les sceaux, dont certains portent une inscription.

Les lettres retrouvées dans le quartier commerçant comprennent les échanges épistolaires entre les marchands de Kaniš et, d'une part, leurs familles et collègues demeurés à Aššur, d'autre part leurs correspondants installés dans d'autres localités d'Asie Mineure également pourvues d'un comptoir de commerce, il en existe plus d'une trentaine (cf. fig. 1). Le vocabulaire paléo-assyrien pour désigner les lettres n'est pas plus précis qu'en français ; plusieurs mots désignent la « lettre » sans toutefois renvoyer au même type de message. Le mot *ṭuppum*, par exemple, utilisé normalement pour la « tablette », peut être traduit par « lettre » dans certains contextes comme « le jour où vous prendrez connaissance de ma lettre⁷ ». Le terme *našpertum* est ambigu ; construit sur la racine *ŠPR* « envoyer, écrire », il correspond

5. Quelques tablettes sont exposées ou sont en dépôt au musée de Kayseri, comme par exemple certains textes découverts en 1978 inventoriés en Kayseri 78/Et, MICHEL 2003 : 99.

6. VEENHOF 2003a, p. 87-91.

7. Phrase que l'on retrouve de façon récurrente dans les lettres *ina ūmim ša ṭuppī tašamme'ū*, littéralement « le jour où vous entendrez ma tablette ». Au Proche-Orient ancien, les lettres étaient lues à haute voix à l'attention de leur destinataire.

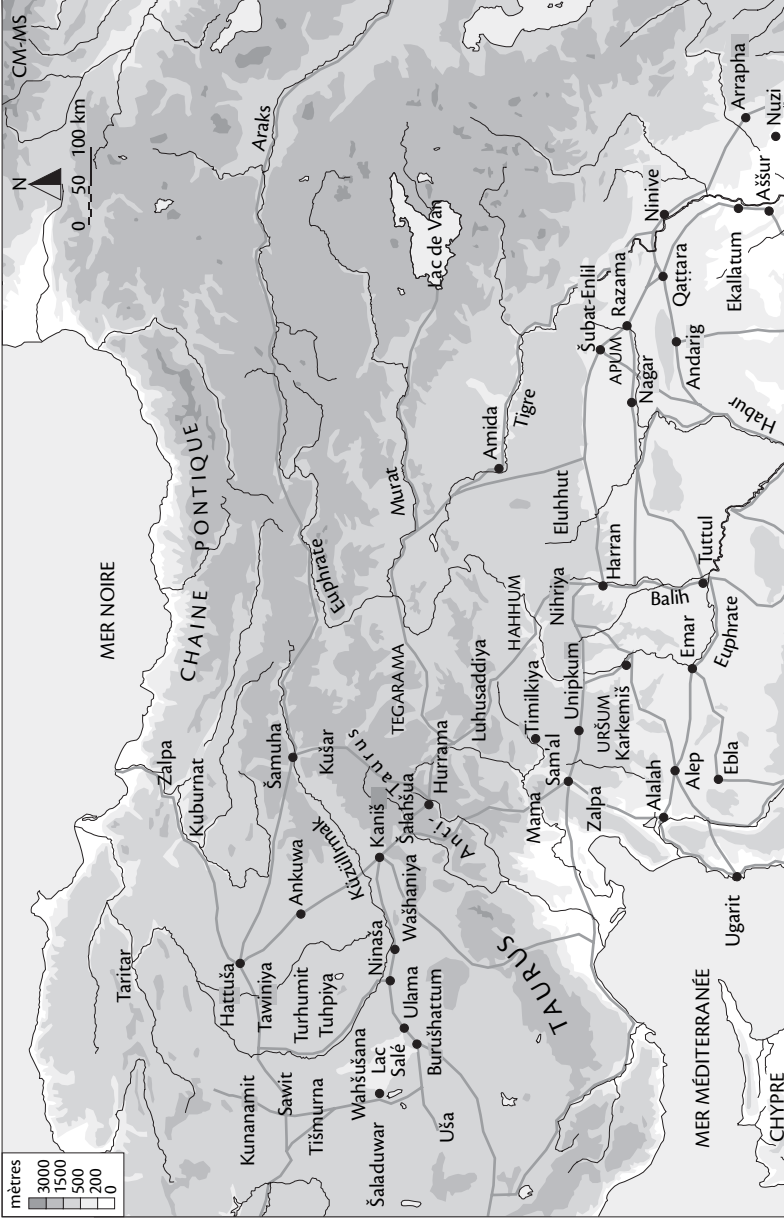


Fig. 1. Les voies de communications à l'époque paléo-assyrienne (Cécile Michel et Martin Sauvage). (Fichier OA France).

effectivement à une lettre ou missive, mais ce mot s'applique également à tout document à envoyer, avec ou sans valeur juridique, autorisation, ordre ou promesse⁸, voire même à l'envoi d'un paquet⁹.

Les documents à valeur juridique relèvent d'une part de relations contractuelles ou d'accords passés devant témoins, et d'autre part de documents judiciaires. Dans le premier groupe figurent les créances, résultant de simples prêts ou de vente à crédit de marchandises, et les contrats, le plus souvent en relation avec le commerce à longue distance comme les contrats d'embauche du personnel de la caravane, les contrats de transport ou de dépôt de marchandises, les contrats d'investissement, les contrats d'association, de clôture de comptes... mais aussi des contrats relevant du droit familial. Dans le second groupe, on trouve les documents judiciaires de nature privée ou officielle : procès-verbaux et dépositions diverses, témoignages, arbitrages, interrogations et verdicts rendus par les autorités assyriennes de Kaniš ou d'Aššur ; tous ces textes sont conservés dans les archives des personnes concernées au premier chef. Les archives des marchands recèlent en outre nombre de copies ou extraits de dépositions, chaque partie en conservant un exemplaire.

La dernière catégorie regroupe tous les textes qui ne sont pas de nature épistolaire et n'ont aucune valeur légale, c'est-à-dire non certifiés par la présence de témoin ou authentifiés par l'existence d'une empreinte de sceau. Cet ensemble réunit des documents de nature très variée : notices personnelles comptables, aide-mémoire, longs memoranda relatifs à des créances ou petits memoranda sur des transactions, listes de dépenses, de distributions de denrées ou tout simplement de noms propres... Contrairement aux deux précédentes catégories, ces tablettes n'ont jamais eu d'enveloppe et sont généralement anonymes.

D'autres documents figurent également dans les archives des marchands mais ne constituent pas pour autant une catégorie à part. Les textes non commerciaux, par exemple, sont peu nombreux ; il s'agit d'une petite trentaine d'exercices scolaires, d'incantations ou d'autres textes littéraires¹⁰.

1.3. Les enveloppes scellées : des lettres expédiées sous enveloppe

Les archives des marchands de Kaniš comportent également de nombreuses enveloppes, le plus souvent fragmentaires ; il ne s'agit pas là d'une catégorie spécifique de documents mais d'un groupe de sources lié aux deux premières classes de textes définies ci-dessus. Divers types de textes étaient en effet enfermés à l'origine dans une mince couche d'argile. Parmi ceux-ci, les contrats et les documents judiciaires

8. LARSEN 1977, p. 96, VEENHOF 2003a, p. 87-91.

9. VEENHOF 1993, p. 648-649 et ÖZGÜÇ & TUNCA 2001, p. 305.

10. MICHEL 2003, p. 133-140, à compléter par GÜNBATTI 2004 et MICHEL 2004.

sont certifiés par la présence de cette enveloppe sur laquelle les sceaux des parties concernées et des témoins sont déroulés. L'existence de cette enveloppe scellée empêche toute tentative de falsification du document, pratique parfois attestée¹¹. Les créances, par exemple, conservées par le créancier jusqu'au paiement de la dette, sont mises dans une enveloppe sur laquelle le débiteur a apposé son sceau ; elles sont normalement restituées au débiteur et détruites après remboursement de la dette. Toutefois, certaines créances n'ont plus leur enveloppe, vraisemblablement ouvertes dans l'Antiquité, et n'avaient donc plus aucune valeur juridique ; leur propriétaire les a conservées en guise d'aide-mémoire comptable.

De même, les lettres sont en général acheminées sous une enveloppe d'argile qui comporte traditionnellement l'identité, avec leurs patronymes respectifs, du ou des destinataires et le scellement de l'expéditeur ; deux lignes de texte sont parfois ajoutées, incitant le lecteur à lire attentivement le contenu du message : «À Ištartulid, fils d'Atāya, Ipqum, fils d'Abī-Aya, et Hanu, fils d'Aššur-emūqī, sceau de Šamaš-bāni, fils d'Aššur-bāni. Vous (êtes) mes frères, veuillez (aux propos de ma lettre)» (fig. 2)¹². Cette enveloppe protège la lettre pendant son transport qui est effectué à dos d'âne, les courriers sont alors précautionneusement emballés dans de la laine, des étoffes, des roseaux ou du cuir.

La lettre, tout en étant authentifiée, est en même temps à l'abri des regards indiscrets. En toute logique, les enveloppes des lettres devraient être exceptionnelles, puisque le destinataire était obligé de briser l'enveloppe pour lire la lettre. Néanmoins un certain nombre d'entre elles, variable selon les archives fouillées, a été retrouvé, tout le problème étant de savoir si ces enveloppes ont été ouvertes dès l'Antiquité et non déblayées des archives, ou plus vraisemblablement pour la majorité d'entre elles, brisées par la chute des bâtiments lors de la destruction du *kārum*. La découverte d'enveloppes intactes renfermant encore leur missive ne peut s'expliquer que si la lettre n'a jamais atteint son destinataire : soit elle n'a jamais été envoyée, soit elle est arrivée alors que le destinataire était absent de Kaniš et elle ne lui a jamais été remise. L'étude prosopographique des archives conjuguée au déchiffrement de ces lettres apporte parfois une réponse. Notons cependant que, selon la politique actuelle de la conservation du musée d'Ankara, l'ouverture de ces enveloppes est le plus souvent interdite, de peur d'abîmer les empreintes des sceaux qui y sont préservées¹³. Il n'est par conséquent pas possible de connaître le contenu de ces lettres.

11. MICHEL 1995, p. 25-26.

12. L'enveloppe intacte TPAK I 62 comporte en outre huit empreintes du sceau de l'expéditeur sur ses six côtés.

13. L'autorisation est parfois donnée après l'étude des sceaux de l'enveloppe comme cela a été par exemple le cas pour le texte TPAK I 44.

La conservation des enveloppes des lettres depuis l'Antiquité est extrêmement instructive : non seulement l'enveloppe dévoile les patronymes des correspondants, généralement absents des en-têtes des missives, elle révèle les propriétaires ou utilisateurs des sceaux anépigraphes, mais également elle préserve ensemble les pages de la lettre. En effet, contrairement aux contrats dont le texte est figé et de longueur facile à estimer, dans le cas d'une missive, le scribe n'évalue pas nécessairement à l'avance la dimension exacte de la tablette à façonner, et il n'est pas rare que les lettres paléo-assyriennes dépassent le cadre d'une tablette et nécessitent une « deuxième page ¹⁴ ». Il est probable que ces deuxièmes pages étaient enfermées avec la tablette principale dans une même enveloppe comme le cas est attesté pour les suppléments de tablette ou *post-scriptum* (*šibat tuḫḫim*) ¹⁵.

Ces derniers, petits, de forme ronde ou ovale, aplatis et inscrits uniquement sur la face convexe ¹⁶, sont en effet ajoutés sur la tablette dans l'enveloppe qui présente alors un côté bombé ¹⁷. Les scribes méticuleux précisent parfois sur la tablette principale l'existence du supplément.

1.4. Des archives ordonnées

La taille des archives retrouvées dans les maisons varie énormément, de quelques dizaines de tablettes à plus d'un millier. Les tablettes sont entreposées dans une pièce tenant lieu de magasin ; à l'origine elles étaient posées sur des étagères le long des murs ou plus souvent rangées dans des jarres (*šiliānum*), des caisses en bois, roseaux ou argile (*tamalakkum*) ¹⁸, des paniers, des sacs ou d'autres contenants (*huršiānum*) dont certains ont disparu ; les archéologues qui les ont mises au jour les ont découvertes gisant sur le sol des pièces, quelquefois avec des morceaux de bois calciné provenant des étagères ¹⁹. Elles étaient parfois réunies dans de petits

14. Voir par exemple TPAK I 68 et 69.

15. La mention d'un supplément de tablette apparaît en effet parfois dans les documents ; dans une lettre très instructive Sabasiya demande à son collègue Puzur-Aššur de rechercher dans des archives un texte relatif à une dette, et il précise « En appendice de la tablette (*šibat tuḫḫim*), ces hommes sont inscrits. Là où ces hommes sont enregistrés comme juges, mouille avec de l'eau et efface-les... » (KTS 2 9 = AKT I 25, 9-13), cf. MICHEL 1995, p. 25-26, n. 47.

16. Les archives retrouvées en 1993 en ont livré plusieurs exemplaires Kt 93/k 55 (fig. 3), 56 et 274.

17. Le texte Kt 93/k 211 (fig. 4) est inédit ; il s'agit d'une lettre adressée par Aššur-taklāku et Šamaš-abi à Abu-šalim et Amur-Ištar. La tablette comprend 32 lignes, le *post scriptum* en a 4. L'enveloppe comporte les sceaux des deux expéditeurs.

18. Certains de ces récipients pouvaient être rangés les uns dans les autres comme en témoigne la lettre de femme MICHEL 2001, n° 368 qui établit l'inventaire d'objets divers entreposés dans une maison à remettre à un marchand « 3 récipients-*tamalakkum* contenant des tablettes sont scellés à mon sceau dans des jarres-*šiliānum* (...) Si tu as obtenu les tablettes qui sont placées à l'intérieur de la jarre-*šiliānum*, déménage-(les) à la maison et remets tes tablettes à Pūšu-kēn. »

19. Pour des illustrations de tablettes trouvées dans des récipients en argile, cf. ÖZGÜÇ & TUNCA 2001, pl. A et B, ainsi que ÖZGÜÇ 2003, p. 71-74.

espaces ou niches scellés. Plus l'archive est volumineuse et plus son classement est nécessaire ; les tablettes sont regroupées par lots de quelques unités à quelques dizaines et mis en évidence par des étiquettes d'argile, avec des empreintes de sceaux, souvent inscrites de quelques mots et accrochées à des cordes qui fermaient les récipients.

Les *bullae* ou étiquettes d'argile retrouvées dans les ruines du quartier commerçant servaient à étiqueter des ballots de marchandises, des « coffres-forts », des pièces ou encore les divers récipients de tablettes. Elles ont hélas été répertoriées à part lors des fouilles archéologiques et séparées des tablettes avec lesquelles elles gisaient ; elles ont même fait l'objet d'une publication séparée²⁰. Il n'est par conséquent pas possible aujourd'hui de reconstituer de manière précise les différents lots de tablettes selon leur classement d'origine. Néanmoins, un tiers de ces *bullae* comporte un texte souvent très bref qui permet de se faire une idée du contenu du récipient auquel elles étaient attachées. Les étiquettes servant à identifier le contenu de récipients de tablettes ne sont sans doute pas les plus nombreuses²¹, mais leur texte peut être comparé à celui des tablettes retrouvées au cours de la même saison de fouilles. L'enquête menée par exemple sur les textes exhumés en 1963 (Kt o/k) a permis de mettre en relation l'étiquette Kt o/k 203 attachée au récipient contenant les tablettes relatives au testament d'Agūa avec le testament et d'autres documents annexes²².

La lecture des inscriptions des *bullae* montre que les tablettes sous enveloppes scellées (*tuppum harmum*) étaient rangées à part, de manière thématique ; il en allait de même pour les memoranda ou encore les tablettes émanant des autorités de la ville ainsi que les copies de tablettes²³. Les *bullae* portant une inscription de la forme « (KISIB NP₁) našpertum ša NP₂ »²⁴ ont généralement été interprétées comme étant attachées à un paquet de marchandises sur lequel, d'une part, l'expéditeur a

-
20. Les 419 étiquettes *bullae* exhumées entre 1948 et 1998 à Kültepe ont été publiées par ÖZGÜÇ & TUNCA 2001, voir également VEENHOF 1993 ; 144 d'entre elles portent une inscription. Ce nombre est dérisoire à côté des quelque 13 000 *bullae* découvertes dans les ruines d'Acemhöyük, mais les *bullae* de ce dernier site ont été découvertes dans le palais et les entrepôts, là où la marchandise était déballée. À Kaniš, le palais a fourni peu de matériel ; notons toutefois que 107 *bullae*, soit plus du quart, ont été découvertes dans les complexes palatiaux de la citadelle, pour l'essentiel dans le palais Ib dit palais de Wašamma. Par conséquent, on peut penser qu'elles servaient aussi à l'étiquetage des ballots de marchandises.
21. 240 *bullae*, soit plus de la moitié, ont été trouvées dans les maisons du *kārum*, mêlées aux archives des marchands. Toutefois, les tablettes étaient souvent rangées dans la même pièce que les produits destinés ou issus du commerce et il est possible que, parmi ces *bullae*, certaines aient servi à étiqueter des paquets de marchandises.
22. MICHEL 2000.
23. Voir par exemple Kt c/k 834, étiquette apposée sur un récipient contenant des copies de tablettes relatives à un envoi d'argent et des lettres d'Atāya concernant sans doute cet envoi. Plusieurs étiquettes semblent curieusement n'identifier qu'une seule tablette bien précise.
24. Cf. par exemple Kt a/k 304, 545, 623, Kt b/k 711, 768, 771, Kt s/k 80, 81, Kt 75/k 42...

déroulé son sceau, et d'autre part, le nom du récipiendaire est précisé²⁵. Toutefois, étant donné l'ambiguïté du mot *našpertum*, il n'est pas tout à fait impossible que certaines de ces étiquettes d'argile servaient à identifier des récipients contenant des lettres rangées en fonction de leur expéditeur et/ou destinataire ainsi que de leur sujet²⁶. D'autres étiquettes, contenant une inscription du type «*KIŠIB NP₁ ana NP₂*», pourraient également être utilisées pour identifier soit des paquets de marchandises, soit des récipients de lettres expédiées par NP₁ à l'attention de NP₂²⁷. Enfin, les bullae portant le texte «*šuppum ša NP*» renvoient à un lot de textes appartenant à NP à l'intérieur duquel il peut y avoir des lettres adressées à ce marchand²⁸.

2. LES LETTRES ET LEURS AUTEURS

2.1. La nature des lettres archivées

La distance séparant Aššur de l'Anatolie centrale explique l'importance de la correspondance paléo-assyrienne²⁹ : les lettres servent de support à la circulation des informations. Elles ont été archivées par leurs propriétaires pour leur valeur informative et parfois juridique ; en effet, en tant qu'outils principaux de communication, elles véhiculent toutes sortes de données sur le commerce, les individus impliqués dans les différentes opérations en cours, les problèmes rencontrés dans l'activité professionnelle ou dans la vie quotidienne³⁰.

Les lettres retrouvées dans les maisons de Kaniš, préservées dans les archives des marchands, sont avant tout de nature privée. Néanmoins, un certain nombre d'entre elles ont un caractère officiel. Ainsi, les décisions prises en cour de justice à Aššur et transmises à l'office du comptoir commercial (*kārum*) de Kaniš sont-elles envoyées en plusieurs exemplaires et des copies confiées aux individus concernés par ces décisions³¹. Ces derniers les ont rangées, le plus souvent intactes dans

25. VEENHOF 1993, p. 649. Dans ÖZGÜÇ & TUNCA 2001, p. 306. Ö. Tunca propose de traduire *našpertum ša* le plus souvent par «*ordre de*» et en quelques occasions par «*missive de*».

26. Pour le terme *našpertum*, voir *supra*, I.2.

27. Voir par exemple les étiquettes Kt c/k 833, 835 et 837 qui comportent l'inscription suivante «*Sceau de Šū-Kūbum et d'Ili-bāni, pour Innāya*».

28. Comme par exemple l'étiquette Kt n/k 1709.

29. Les caravanes de marchandises mettent environ six semaines pour parcourir le trajet qui sépare Aššur de Kaniš. Les lettres ne contiennent que très rarement des éléments de datation, toutefois, la dernière phrase de la missive TC I 48 précise que celle-ci a été rédigée au cours du mois VII. La lettre n'aurait pas été envoyée depuis Aššur, mais depuis un comptoir commercial d'Asie Mineure vers Kaniš ; cette mention, au mois près, illustre la lenteur d'acheminement du courrier jusqu'à son destinataire.

30. On y trouve même quelques sentiments assez personnels, tout particulièrement dans la correspondance féminine, cf. LARSEN 2001.

31. VEENHOF 2003c, p. 434-435.

leur enveloppe, au cœur de leurs archives, préservant ainsi leur authenticité. Par ailleurs, certains habitants de Kaniš ayant une fonction dans l'administration du comptoir de commerce conservent parfois chez eux des documents officiels ; c'est par exemple le cas de Kulia, messenger du *kārum*, dont les archives, retrouvées en 1992, comprennent des lettres rédigées par l'office du *kārum* de Kaniš à l'attention des autres comptoirs commerciaux d'Asie Mineure³². En l'absence des archives du bureau central de l'administration de Kaniš, ces documents officiels retrouvés dans les archives privées sont très précieux pour reconstruire le fonctionnement administratif et juridique du comptoir de commerce.

2.2. Le formulaire

Les lettres paléo-assyriennes débutent selon les formules épistolaires classiques de l'ancienne Mésopotamie, à savoir : « Dis à NP₁ : ainsi (parle) NP₂³³. » Toutefois, contrairement aux lettres babyloniennes contemporaines, dans les missives retrouvées à Kaniš, le destinataire n'apparaît pas systématiquement en tête de l'énumération, cette position étant réservée au personnage ayant le rang social le plus élevé. Certaines lettres se présentent donc avec un en-tête inverse : « Ainsi (parle) NP₂ : dis à NP₁³⁴. » Le père se positionne avant son fils, l'aîné avant le cadet, le patron avant l'employé, l'homme avant la femme, sauf lorsque cette dernière est plus âgée. Cette coutume se complique lorsque plusieurs personnes adressent un même courrier à divers correspondants, et que l'on se trouve en présence de plus d'un expéditeur et de plus d'un destinataire. Dans ce cas de figure, relativement fréquent, l'individu le plus haut sur l'échelle sociale se positionne en tête de la formule épistolaire : s'il est l'un des expéditeurs, les autres expéditeurs sont énumérés à sa suite même s'ils sont tous d'un rang inférieur au(x) destinataire(s). Lorsqu'une lettre est adressée simultanément à plusieurs marchands, son auteur peut éventuellement changer d'interlocuteur au cours de son discours en rappelant le nom de son correspondant privilégié ainsi : « Dis à NP. » De fait, certaines sections de lettres peuvent être plus particulièrement adressées à différentes personnes.

La hiérarchie entre les correspondants, indiquée par leur ordre d'énumération dans l'adresse, explique l'absence d'une épithète décrivant la position de l'expéditeur par rapport au destinataire, tel « fils, père, frère, seigneur ou esclave », épithète courante dans les autres corpus épistolaires. En revanche, ce type d'expressions se retrouve

32. Voir par exemple MICHEL 2001, n° 19 (Kt 92/k 224) et n° 20 (Kt 92/k 221) ; les archives de Kulia doivent être publiées par K. R. Veenhof. Pour les marchands impliqués dans l'administration et l'économie du comptoir de commerce cf. DERCKSEN 2004, p. 237-246.

33. *Ana* NP₁ *qibi-ma umma* NP₂. Cf. MICHEL 2001, p. 34-35.

34. *Umma* NP₂ *ana* NP₁ *qibi-ma*. Cf. MICHEL 1991:70-71.

en cours de discours, pour appuyer une demande particulière : « Tu (es) mon père, tu (es) mon frère » ; le choix du lien de parenté dépend le plus souvent de la relation professionnelle effective entre les correspondants. En effet, à l'intérieur des firmes commerciales, les relations professionnelles sont calquées sur les liens familiaux et le vocabulaire spécifique de la famille prend un sens technique tout à fait particulier. La maison, *bētum*, devient la firme, le père, *abum*, en est le patron, le frère, *ahum*, un associé et le plus jeune ou le serviteur, *ṣuhārum*, l'employé. Toutefois, lorsque le courrier transmet une demande importante et urgente, la formule alors utilisée ne reflète pas nécessairement la position hiérarchique des interlocuteurs³⁵.

Enfin, les lettres de Kaniš, écrites dans un style proche de la langue parlée (cf. *infra*, section 2.3.) sont dépourvues des formules de bénédiction classiques dans la correspondance paléo-babylonienne.

2.3. L'auteur de la lettre

Les auteurs des lettres retrouvées à Kaniš, hommes ou femmes, résident à Aššur ou dans d'autres comptoirs commerciaux d'Asie Mineure ; quelques-uns enfin sont des habitants de Kaniš qui ont écrit des lettres non expédiées ou ont effectué des copies de leurs lettres qu'ils ont conservées dans leurs archives. Pour une grande majorité, ce sont des marchands assyriens. Le syllabaire employé reste relativement simple et ne comporte pas plus de 150 à 200 signes dans une écriture souvent définie comme archaïsante³⁶. La documentation de Kaniš donne les noms de plusieurs scribes, DUB.SAR³⁷ ; ils vivent de leur métier de lettrés auprès des grandes firmes ou prennent part à l'administration quotidienne du *kārum* et leurs compétences dépassent alors des préoccupations purement commerciales. Ces scribes, qui sont rémunérés pour leurs travaux d'écriture, voire de comptabilité, sont à distinguer des commerçants éduqués, capables d'écrire eux-mêmes leurs tablettes.

Des témoignages relatifs à l'apprentissage de l'écriture sont exceptionnels, un seul nous est parvenu. Dans une lettre écrite à son père, le fils aîné de Pušu-kēn fait allusion aux leçons qu'il prend, peut-être avec l'un de ses frères, auprès d'un maître, mais il ne précise pas le contenu de ses leçons³⁸. Néanmoins, l'abondance de la correspondance paléo-assyrienne retrouvée à Kaniš et en provenance d'Aššur ou de diverses localités anatoliennes, rédigée dans un style proche de la langue parlée, indique qu'une proportion sans doute non négligeable de la population assyrienne,

35. Ainsi, le roi d'Aššur s'adressant au marchand Pūšu-kēn lui écrit-il à deux reprises : « si tu (es) mon père et si tu m'aimes » uniquement car il a un service à lui demander, pour lui écrire dans un courrier ultérieur : « tu (es) mon fils », cf. MICHEL 2001 n^{os} 10a et 11.

36. Sur ces aspects, cf. MICHEL, à paraître.

37. LARSEN 1976, p. 304-307.

38. MICHEL 1998, p. 250.

tant masculine que féminine, sait lire et écrire. De fait, les lettres personnelles sont le plus souvent écrites directement par leurs auteurs, dont la mobilité expliquerait l'absence de recours aux services de scribes. L'usage de l'écriture par une fraction importante de la population explique par contrecoup sa simplicité : le nombre d'individus qui écrivent sans avoir suivi une formation approfondie croissant, le syllabaire utilisé se réduit avec l'abandon des signes complexes. La simplification du syllabaire a alors facilité l'accès à l'écriture. Ce « cercle vertueux » prendrait effet avec la mobilité croissante des marchands au cours de la période paléo-assyrienne. Il n'est pas exclu que certaines femmes aient même appris à lire et écrire ; pour l'époque paléo-babylonienne on a retrouvé des textes scolaires rédigés par des femmes et on a la preuve de l'existence de femmes scribes³⁹. En définitive, dans la société paléo-assyrienne, il est vraisemblable que beaucoup d'hommes et de femmes, d'Assyriens et d'autochtones ont appris les rudiments qui leur permettent de lire des tablettes et de les classer, et même d'en écrire. Dans plusieurs lettres adressées à des femmes, l'expéditeur demande à sa correspondante de rechercher dans un lot d'archives privées entreposé dans un récipient un document précis et de le lui faire parvenir ; afin de retrouver le texte décrit, celle-ci doit être capable de lire⁴⁰. Cependant, certaines tablettes, parfaitement formées, et comportant une écriture très belle et régulière auraient été rédigées par des marchands ayant suivi un véritable cursus scolaire ou par des scribes professionnels.

3. LES LETTRES DANS LES ARCHIVES

3.1. Le destinataire de la lettre et propriétaire de l'archive

Les lettres sont archivées avec d'autres documents de la pratique. L'identification du propriétaire des archives s'effectue par les destinataires des lettres, les créanciers des prêts, les parties d'un contrat et les différentes personnes impliquées dans les procès-verbaux et autres documents judiciaires. Beaucoup de lettres étant adressées à plusieurs personnes à la fois, l'examen seul des formules épistolaires ne suffit pas toujours. L'analyse des lots de textes découverts chaque année permet ainsi de mettre en évidence les noms d'un ou de plusieurs marchands⁴¹. Par exemple, le plus important lot de textes découvert en 1990 regroupe 230 documents dont 72 lettres, enveloppes ou fragments de lettres, soit environ le tiers du corpus ; la moitié de cette correspondance appartient soit à Aššur-mūtappil, soit à Šumī-abīya. Pourtant, seul

39. Pour des femmes scribes à Mari, cf. ZIEGLER 1999, à Sippar, HARRIS 1975 et LION 2001. Voir également LION & ROBSON 2005 sur les textes scolaires rédigés par des femmes.

40. Cf. par exemple MICHEL 2001, n^{os} 330, 390 ou 398.

41. Cf. MICHEL 1998, p. 424-426 et TPAK 1, p. 15-17.

ce dernier apparaît comme créancier dans les reconnaissances de dettes et un certain nombre d'enveloppes de lettres adressées à Aššur-mūtappil sont restées intactes. Par conséquent, le propriétaire de ce lot de textes retrouvé en 1990 est Šumī-abīya. Aššur-mūtappil, quant à lui, a quitté Kaniš en laissant un lot d'archives chez son collègue et y a reçu du courrier qu'il n'a jamais ouvert⁴². Les quelques missives rédigées par ces deux marchands et retrouvées avec les lettres qu'ils ont reçues sont sans doute des copies qu'ils ont effectuées pour en conserver une trace dans leurs archives.

Le même raisonnement peut être appliqué aux tablettes exhumées en 1970 et publiées en partie en 1995⁴³ ; la moitié des missives de ce lot de textes appartient à la correspondance d'Ennum-Aššur⁴⁴, les autres lettres relèvent de la correspondance de son frère Dān-Aššur et de son père, Šalim-ahum ; un sixième seulement des lettres publiées ne concerne pas la famille d'Ennum-Aššur. Par conséquent, en 1970, les archéologues ont fouillé de manière exhaustive la maison d'Ennum-Aššur ; ils y ont retrouvé ses archives au sein desquelles figurent des documents appartenant à d'autres membres de la famille.

Les recherches entreprises sur ces fonds d'archives et sur leur composition éclairent d'un nouveau jour la famille, la vie et les activités de leurs propriétaires. Mais il faut aussi tenir compte du fait qu'un fonds d'archives contient un certain nombre de lettres qui ne sont pas adressées au propriétaire de l'archive, il s'agit de tablettes confiées en dépôt par d'autres marchands, parfois des membres de la famille, ou encore d'archives héritées. On trouve également des copies de lettres envoyées à Aššur ou d'autres villes anatoliennes ; leur expéditeur juge les informations envoyées suffisamment importantes pour en conserver un duplicata, ainsi que l'explique un marchand nommé Imdilum qui se défend d'avoir envoyé des lettres pressantes à un collègue⁴⁵ : « Quelle est donc la lettre pressante que je t'aurais envoyée et que tu conserves ? Scelle-la et envoie-la ici à tes représentants afin qu'ils me la montrent et me fassent honte ou encore montre-la à mes représentants là-bas afin qu'ils me fassent honte. Je garde les copies de toutes les lettres que je t'envoie. Je t'informe lettre après lettre. » Cet extrait illustre parfaitement l'archivage systématique de la correspondance privée.

42. Cf. *TPAK* 1, p. 19-34.

43. 114 des 205 tablettes découvertes au cours des fouilles archéologiques de 1970 sont publiées dans le volume *AKT* 3. Parmi les documents encore inédits, on relève l'existence de 46 enveloppes non ouvertes, cf. les recensions de cet ouvrage par J. G. DERCKSEN, *JESHO* 41, 1998, p. 221-224 et C. Michel, *AfO* 44-45, 1997-1998, p. 329-333.

44. Il en a adressé un certain nombre à son épouse Nuhšātum.

45. Texte *CCT* 2 6, 8-16 *a-a-ū-um ṭup-pi ša hi-im-tá¹-tim, áš-pu-ra-ku-ni-ma : tū-[kà]-lu-šu, ku-nu-uk-šu-ma : a-na ša ki-ma ku-wa-tí, šé-bi₄-lá-ma [lu-k]à-li-mu-ni-ma, lu-ba-i-šu-ni ú¹-ul ša¹ ki-ma i-a-[í], a-ma-kam : kà-li-ma lu-ba-i-šu-ni, mi-ma ṭup-pi ša uš¹-té-né-ba-lá-ku-n[i], me-eh-ri-šu-nu : ú-kà-al i-ṭup-pi-i[m], ṭup-pi-ma ú-za-kà a-pá-té : a-na-ku* (*ICHISAR* 1981, p. 214-215).

3.2. Archives individuelles ou archives familiales ?

Les variations importantes dans le nombre de tablettes composant un fonds d'archives proviennent de la définition de cette expression. En effet, une archive peut être constituée de plusieurs lots de tablettes découverts à l'intérieur d'une même maison, et il convient alors de distinguer les groupes de tablettes appartenant à différents membres d'une même famille, aux employés de celle-ci ou encore à des collègues qui auraient confié des textes. Les tablettes d'un fonds d'archives, concernent donc directement leur propriétaire, lettres, contrats, créances, comptes rendus de procès ou notices, mais celui-ci conserve aussi les documents où il n'intervient qu'en tant que garant ou témoin, ainsi que ceux confiés par d'autres marchands. Par ailleurs figurent dans les archives d'un marchand les documents qui lui ont été transmis ; de fait, les textes retrouvés dans une maison concernent plus souvent une famille qu'un individu. Ainsi, les documents exhumés en 1993 constituent les archives de trois générations de marchands d'une famille qui se seraient succédé à l'intérieur d'une même maison. Les archives des ancêtres devaient être rangées dans des contenants, et séparées de celles des habitants en activité, composées parfois des tablettes de plusieurs frères.

Est-il possible pour autant de parler de véritables archives familiales ? La structure des entreprises assyriennes implique une maison mère à Aššur où réside le père de famille ; l'absence de sources en provenance de cette ville explique l'absence de certains documents établis par définition à Aššur, comme les contrats fondateurs des sociétés en commandite, qui devaient être archivés dans la maison-mère. Beaucoup de lettres envoyées depuis l'Anatolie étaient aussi conservées à Aššur, et certains marchands retournant dans leur ville natale après une carrière active en Anatolie ont sans doute rapporté avec eux une partie de leurs archives⁴⁶. De même, lorsqu'un marchand en activité mourrait en Asie Mineure, la procédure exigeait le retour à Aššur de toutes ses valeurs, tablettes comprises⁴⁷. Par conséquent, si certaines maisons du *kārum* de Kaniš ont livré des archives importantes appartenant à plusieurs générations actives de marchands, il est fort probable que ces archives ont fait l'objet d'un tri au cours du temps. Parmi les archives de la première génération, certaines tablettes ont sans doute été détruites car périmées ou ont été déplacées pour diverses raisons, comme par exemple un déménagement ou un partage d'héritage. Ne sont finalement complètes que les archives de la dernière génération active et uniquement dans la mesure où la destruction de la maison est intervenue de manière brutale. Or il s'avère que très peu de contrats sont datés des dernières années du *kārum* II de Kaniš. Soit les maisons ont été progressivement abandonnées à la suite d'un déclin des activités commerciales dans cette localité,

46. LARSEN 2002, p. XVIII, n. 20 et VEENHOF 2003a, p. 109.

47. MICHEL 1994.

soit les marchands, avertis de la catastrophe imminente, se sont enfuis avec les documents les plus importants : actes de propriété, créances, textes judiciaires et contrats en cours, peut-être rangés à part, dans des récipients étiquetés.

Par conséquent, on ne dispose sans doute que de très peu d'archives complètes et il n'est pas possible de parler d'archives familiales, tout au plus d'une accumulation d'archives individuelles, le véritable propriétaire de l'archive étant le dernier membre de la famille habitant la maison.

3.3. Conservation des lettres

En ce qui concerne les lettres, elles représentent en moyenne le tiers des textes d'un fonds d'archives, et ce sont les documents globalement les plus anciens. De fait, si l'essentiel des tablettes exhumées dans le *kārum* II de Kaniš datent de la première moitié du XIX^e siècle, certaines lettres sont datées, grâce à des études prosopographiques, de la fin du XX^e siècle⁴⁸. Les lettres représentent en effet les témoignages les plus nombreux des générations les plus anciennes. Les autres types de documents, dont les créances datées, sont en général postérieurs.

L'examen des fonds d'archives découverts par les archéologues montre que les lettres reçues par les ancêtres sont classées à part. Ainsi, sur les 900 tablettes découvertes en 1993, le premier groupe de tablettes inventoriées appartient pour l'essentiel à Iddin-Sîn, fils d'Aššur-nimri, le grand-père, et la moitié de ce groupe représente des lettres qui lui sont adressées ; en revanche Iddin-Sîn est totalement absent des formules épistolaires du second lot de textes. Par conséquent, la correspondance du grand-père, après sa mort ou son retour sur Aššur, n'a pas été jetée mais fut conservée, dans des récipients à part, dans les archives de ses fils et petits-fils. En revanche, il n'existe pas de contrat ou de créance concernant Iddin-Sîn dans les textes exhumés en 1993 : s'il a déménagé, il les a emportés avec lui ; les créances héritées par ses fils ont sans doute été remboursées et les tablettes annulées. Alāhum, fils d'Iddin-Sîn, et Aššur-taklāku, son fils, se partagent les missives du second lot de tablettes, le second, dernier habitant en activité de la maison regroupant à lui seul les deux-tiers des lettres retrouvées cette année-là.

La conservation des lettres des générations antérieures n'implique pas pour autant que les lettres soient conservées de préférence aux autres textes, ce serait plutôt le contraire. Les missives représentent la catégorie de documents qui a le moins de valeur aux yeux de leur propriétaire et donc elles restent par défaut dans les maisons, tandis que d'autres catégories de textes sont soit annulés car périmés, soit déménagés car représentant une certaine valeur. La plupart des Assyriens qui se sont installés à Kaniš

48. Selon KRYSZAT 2004, les lettres des *waklum* ou « souverains d'Aššur » retrouvées à Kaniš ne seraient pas antérieures au règne de Sargon.

y restent entre 10 et 30 ans⁴⁹. Un certain nombre d'entre eux, tel Imdilum, retournent ensuite à Aššur emportant avec eux leurs documents les plus précieux et abandonnent sur place leur correspondance. D'autres, stimulés par l'expansion du commerce vers l'ouest, sont partis s'installer dans d'autres comptoirs commerciaux. L'inventaire de deux caisses de tablettes qui font l'objet d'une dispute entre marchands ne concerne que des documents à valeur juridique, les lettres en sont absentes⁵⁰.

Les lettres retrouvées dans les maisons de Kaniš sont le plus souvent conservées sur trois générations ; peut-être que l'accumulation de tablettes dans les archives sur plusieurs générations nécessitait quand même d'opérer un tri dans les documents, mais les rapports archéologiques ne donnent aucune indication en ce sens⁵¹.

4. INFORMATIONS VÉHICULÉES PAR LES LETTRES

4.1. Des lettres commerciales

La correspondance retrouvée à Kaniš est commerciale ; elle émane pour l'essentiel de marchands impliqués dans un commerce international. La distance séparant Aššur de Kaniš, centre de leurs activités en Asie Mineure, explique le volume de cette correspondance consacrée avant tout aux affaires en cours, achats et ventes de marchandises, organisation de caravanes, suivi de partenariats, etc. Beaucoup de ces lettres sont d'ailleurs expédiées avec des ordres aux représentants du destinataire ou encore les représentants d'un marchand lui écrivent pour l'informer des transactions entreprises en son nom.

L'organisation des échanges à longue distance avec l'Anatolie centrale a donné naissance à certains types de lettres au formulaire standard⁵². Ainsi, l'envoi d'argent depuis Kaniš s'accompagne d'un contrat de transport et d'une lettre d'instructions adressée au propriétaire du capital à Aššur ; elle précise, dans un ordre figé, l'usage qui doit en être fait, la quantité d'étain et le nombre d'étoffes à acheter, ainsi que d'éventuels remboursements de dettes contractées à Aššur ; l'expéditeur conserve une copie de ce message dans ses propres archives, et c'est ce duplicata qui a été retrouvé⁵³.

49. VEENHOF 2003b, p. 77-82.

50. Cf. le texte *CTMMA* I 84. Selon TANRET 2004, la situation serait identique dans les archives des gala-mah à Sippar-Amnānum les lettres ont été abandonnées et les titres de propriété déménagés.

51. VEENHOF 2003a p. 87-91 et p. 106.

52. Pour ces documents, cf. LARSEN 1967.

53. Comme la lettre MICHEL 2001, n° 149 : « Kukulānum vous apporte 30 mines d'argent — droits d'entrée en sus, taxe de consignation réglée —, sous mon sceau et sous celui de Kukulānum. J'ai des droits sur l'argent. Ici, dans la maison du créancier, j'ai été inscrit comme garant de Kukulānum, et j'ai posé la main sur les 30 mines d'argent. Là-bas, tenez-vous aux côtés de Kukulānum qu'il

Une fois les marchandises achetées et la caravane prête à partir, une nouvelle lettre est adressée aux destinataires des marchandises à Kaniš avec des précisions quant à la nature des achats, au prix des marchandises et au montant total des dépenses effectuées. Cette lettre voyage avec la caravane et une copie est fréquemment aussi envoyée de façon indépendante pour faciliter le contrôle du contenu de la caravane à l'arrivée⁵⁴.

Lorsque la caravane arrive en Anatolie, les récipiendaires des marchandises renvoient une lettre à l'attention de leur correspondant à Aššur précisant le montant des différents péages réglés en cours de route et l'informant des conditions de vente de l'étain et des étoffes⁵⁵. Toutes ces lettres, parfois dupliquées, sont précieusement

achète avec la moitié de l'argent des étoffes et avec (l'autre) moitié, de l'étain selon ce qu'il jugera profitable pour lui. Scellez (les marchandises) et confiez-les à Kukkulānum avec votre sceau. Vous (êtes) mes frères. De même que moi, ici, j'ai posé ma main sur l'argent, là-bas, à la porte de la ville, vous aussi, en tant que mes représentants, posez votre main sur la marchandise, confiez-la à Kukkulānum afin que Kukkulānum me conduise la marchandise.»

54. Cf. la lettre MICHEL 2001a, n° 111 : «Kukkulānum a apporté 30 mines d'argent – droits d'entrée en sus – sous notre sceau. Nous avons contrôlé l'argent, et il manquait $\frac{2}{3}$ mine d'argent. Là-dessus : 114 étoffes-*kutānum* dont le prix est de $7\frac{1}{2}$ mines $4\frac{1}{4}$ sicles d'argent ; 2 talents 15 mines d'étain scellé, au taux de $13\frac{1}{4}$ sicles (d'étain) par (sicle d'argent) ; 40 mines d'étain scellé, en outre 8 mines d'étain scellé au taux de 13 sicles (d'étain) par (sicle d'argent) leur prix est de $13\frac{5}{6}$ mines $2\frac{5}{6}$ sicles d'argent ; 6 ânes noirs ont coûté 2 mines 8 sicles d'argent avec leur fourrage, 16 sicles d'argent : leur harnachement ; 37 mines d'étain pour les dépenses courantes au taux de 13 sicles (d'étain) par (sicle d'argent) : leur prix est de 2 mines $2\frac{1}{6}$ sicles ; 1 mine d'argent : capital d'exploitation des deux frêteurs, 4 sicles : leurs vêtements. Nous avons ajouté 7 sicles d'argent au capital d'exploitation de Nabi-Sîn. 12 sicles de supplément ; $2\frac{1}{2}$ sicles de taxe-*sa'edum* ; 15 sicles de taxe d'exportation ; nous avons remis 6 sicles d'argent à la disposition d'Aššur-malik. Kukkulānum a pris $\frac{5}{6}$ mine d'argent en disant : 'Si l'agent commercial ne me fait pas obtenir l'argent, je le prendrai sur cet argent.' »
55. Par exemple TC 2, 24 : «Aššur-malik a apporté 61 (étoffes)-*kutānum*, y compris celles (appartenant) au frêteur et y compris celles que tu as envoyées à Ilabrat-bāni. Là-dessus : 3 (étoffes)-*kutānum* (de) droits d'entrée et tu devras compléter les droits d'entrée avec une étoffe, 6 (étoffes)-*kutānum* (en) préemption et ils complèteront pour toi avec 3 sicles d'argent, 52 (étoffes)-*kutānum* ont été dégagees et tu recevras $2\frac{1}{4}$ sicles. Là-dessus : selon tes instructions Aššur-malik a donné 1 (étoffe)-*kutānum* à ta servante, ton frêteur a pris 3 (étoffes)-*kutānum*, et $\frac{1}{3}$ mine 5 sicles d'argent – droits d'entrée en sus, taxe de consignment réglée – a été payé par ton frêteur. Le reste de tes étoffes, soit 48 étoffes, sont dégagees. Pour les deux talents 18 mines d'étain, valeur de ton transport, la taxe routière a atteint pour toi $13\frac{5}{6}$ mines d'étain ; 3 mines 15 sicles : nourriture des deux ânes et du frêteur ; 1 âne est mort et (cela) a occasionné (une dépense) de 17 sicles d'argent ; le salaire de l'ânier entre Hahhum et Kaniš a coûté 7 sicles d'argent ; les 12 sicles de pertes sur l'étain pour les dépenses courantes ont été prélevés sur les 12 mines d'étain (prévu) pour les dépenses courantes ; tu devras compléter avec 5 mines 15 sicles d'étain sur l'étain pour les dépenses courantes, à un taux de 8 sicles (d'étain) pour 1 (sicle d'argent), son prix en argent (s'élève à) $\frac{1}{2}$ mine $9\frac{1}{3}$ sicles ; j'ai ajouté 17 sicles, prix de l'âne, et 7 sicles, salaire de l'ânier, soit au total : tu dois compléter avec 1 mine $3\frac{1}{3}$ sicles d'argent ; $2\frac{1}{4}$ sicles d'argent qu'ils devaient te donner en compensation a été crédité, donc j'ai complété avec 1 mine 1 sicle 15 grains d'argent auprès d'Aššur-malik.» (texte édité par Larsen 1967, p. 127-129).

archivées en guise d'aide-mémoire sur les opérations effectuées, les montants investis et les personnes concernées. Ces documents ont permis de reconstituer les différentes phases du commerce caravanier paléo-assyrien.

De nombreuses autres lettres, beaucoup plus informelles, circulent également entre Aššur et Kaniš ou en Asie Mineure et concernent l'évolution du prix des denrées sur les marchés, l'organisation et le suivi des associations commerciales, les opérations en cours, etc. Quelques lettres comportant un ordre ou expliquant le contexte d'une situation commerciale particulière semblent avoir une véritable valeur juridique au même titre que certains documents certifiés, c'est-à-dire scellés sous enveloppe⁵⁶. Dans cette catégorie figurent également les lettres émanant du souverain d'Aššur qui transmettent les verdicts de l'assemblée de la Ville et les nouveautés en matière de législation ou encore les lettres expédiées par l'office du comptoir commercial de Kaniš⁵⁷.

4.2. La lettre privée, reflet de la vie quotidienne : le cas de la correspondance féminine

Certaines lettres retrouvées à Kaniš mélangent affaires commerciales et affaires privées, d'autres encore abordent de nombreux aspects de la vie quotidienne. Les plus caractéristiques d'entre elles émanent de la correspondance féminine, exceptionnelle à une époque si ancienne. Certaines femmes, auteures des lettres retrouvées à Kaniš, n'ont pas suivi leur mari en Anatolie et se sont retrouvées seules à la tête de leur maisonnée à Aššur.

Là, non contentes de représenter leurs époux dans les transactions commerciales et de participer à la production d'étoffes exportées vers l'Anatolie, elles ont des activités multiples qui relèvent non seulement de la vie quotidienne des femmes dans leur foyer, mais aussi des obligations du chef de famille en charge du bâtiment, des biens et des personnes qu'il abrite. Leurs lettres à caractère parfois intime touchent aux affaires domestiques. Par exemple, les soucis matériels relatifs à l'éducation des enfants occupent une bonne part de la correspondance féminine : il faut les nourrir et les vêtir.

En l'absence de son époux, l'Assyrienne a également pour tâche d'entretenir le bâtiment qui l'abrite avec sa famille. Elle intervient parfois dans l'achat d'un immeuble voisin afin d'agrandir sa maison, la taille de sa demeure reflétant la réussite commerciale de son couple⁵⁸ : « Depuis que tu es parti, Šalim-ahum a déjà construit

56. Cf. LARSEN 1977, p. 97. Voir par exemple le procès-verbal *BIN* 4 103 qui mentionne un récipient de tablettes scellé par l'assemblée plénière du comptoir commercial de Kaniš à l'intérieur duquel sont rangées des lettres émanant de l'assemblée du comptoir ou scellées par cette institution.

57. Cf. *supra*, section 2.1.

58. Lettre expédiée par Lamassī à son mari Pūšu-kēn et éditée par MICHEL 2001, n° 306.

une maison par deux fois ! Nous-mêmes, quand donc pourrons-nous enfin faire de même ? » À l'inverse, les marchands envoient des conseils à leurs épouses quant à la protection de la maison contre les voleurs, la sauvegarde des marchandises et des archives. En tant que maîtresse de maison, la femme a effectivement la garde des documents qui y sont entreposés ; des membres de sa famille lui écrivent parfois afin qu'elle autorise l'accès aux archives à des représentants de son mari ou de ses fils⁵⁹.

Le ton de la correspondance féminine est avant tout celui de femmes d'affaires. Toutefois, au-delà des informations données sur le quotidien et d'un échange normal de nouvelles⁶⁰, les lettres paléo-assyriennes en général témoignent d'une certaine expression des sentiments et de manifestations d'émotions, plus souvent négatives que positives d'ailleurs. Elles abondent en plaintes, protestations ou disputes de personnes qui s'estiment oubliées, mal traitées et calomniées. Lorsqu'un verbe positif est employé, il est parfois détourné de son sens premier, aussi bien dans la correspondance féminine que masculine : deux femmes accusent un homme de leur famille d'aimer seulement l'argent et pas la maison de son père⁶¹ ! Ces femmes, au-delà du prestige social, aspirent à l'harmonie de la famille et mettent en avant les aspects moraux et religieux. Même si l'on ne peut pas parler de véritables lettres d'amour⁶², par certaines phrases, les femmes n'hésitent pas à faire part de leurs sentiments pour leurs époux⁶³ : « Je t'en prie, lorsque tu auras entendu (ma) tablette, viens, regarde vers Aššur, ton dieu et ton domaine, et tant que je vivrai, que je puisse voir tes yeux. » En retour, certains marchands insistent sur leur solitude en Asie Mineure⁶⁴ : « Je t'en prie, le jour où tu prendras connaissance de ma tablette, tourne-toi vers ton père (qu'il y consente) et mets-toi en route avec mes serviteurs. Je suis seul, il n'y a personne qui me sert, ni personne qui dresse la table pour moi ! » ; ou précisent leur attachement à l'une de leurs deux compagnes⁶⁵ : « Alors, si tu m'aimes vraiment, mets-toi en route et viens. Cette femme que j'ai épousée intrigue contre toi ! Tu n'auras plus rien à ta disposition. »

Sensibles au qu'en dira-t-on, les femmes donnent aux hommes de leur famille de véritables leçons de morale dictées non seulement par un profond attachement au culte des divinités mais aussi par le souci d'offrir la meilleure image possible

59. Un marchand écrit à sa mère de mettre à la disposition de collègues des caisses de tablettes qui lui ont été confiées afin que ceux-ci y retrouvent deux textes *AKT* 3 106 et *TPAK* I 63.

60. MICHEL 2001, n° 373 : « Le jour où tu entendras ma lettre, envoie-moi des nouvelles à ton sujet et au sujet de la maisonnée. » Lettre à une femme.

61. Lettre expédiée par Tarām-Kūbi et Šimat-Aššur à son Imdilum et éditée par MICHEL 2001, n° 348. LION 2005.

62. Larsen 2001.

63. Lettre expédiée par Tarām-Kūbi à son époux Innāya et éditée par MICHEL 2001, n° 345.

64. Lettre expédiée à Nuhšātum par Šalim-ahum et éditée par MICHEL 2001, n° 398.

65. Lettre expédiée par Aššur-taklāku à Ištar-ummī et éditée par MICHEL 2001, n° 396.

à leurs voisins⁶⁶ : « Tu entends comme le genre humain est maintenant pervers, chacun est prêt à avaler son voisin ! Montre-toi un homme d'honneur, viens et romps tes obligations. Place notre petite dans le sein du dieu Aššur ! »

Les femmes d'Aššur jouissent donc d'une position sociale plutôt importante et les lettres très vivantes qu'elles expédient en Anatolie abordent tous les aspects de la vie quotidienne et précisent le type de relations qu'elles entretiennent avec les hommes.

La correspondance paléo-assyrienne retrouvée à Kaniš, en plus de son caractère commercial évident, abonde donc en informations sur le quotidien et la condition féminine ; elle reflète les aspirations de ses auteurs à une vie harmonieuse et prospère au sein de la société. Il ne faut cependant pas perdre de vue qu'il s'agit là d'une situation atypique : ces lettres émanent d'un groupe spécifique, celui des marchands, groupe qui connaît des conditions d'existence tout à fait particulières où hommes et femmes sont régulièrement séparés.

Le volume exceptionnel de cette correspondance privée s'explique pour deux raisons principales : d'une part les marchands archivent systématiquement tout document produit ou reçu, les lettres avec le reste, même lorsque ces dernières n'ont aucune valeur juridique ou financière et sont finalement abandonnées dans les maisons, et d'autre part, ils se déplacent fréquemment et sont souvent loin de chez eux, d'où la nécessité constante d'échanger des informations par écrit. Une telle abondance de lettres privées n'est pas attestée dans les autres corpus cunéiformes privés mésopotamiens. Des sites du II^e millénaire comme Larsa ou plus tard Nuzi, producteurs d'archives privées, n'ont livré en définitive que très peu de lettres. Le corpus des lettres de Larsa appartient à la correspondance échangée entre le roi de Babylone et les hauts fonctionnaires en poste dans les provinces du royaume. De telles lettres ont aussi été exhumées dans le palais de Mari à côté de la correspondance royale et diplomatique. Les lettres d'El-Amarna échangées entre les différentes cours du Proche-Orient ancien, qui ont été présentées dans le cadre de ce colloque par Philippe Abrahami et Laurent Coulon, relèvent également d'échanges diplomatiques internationaux.

Cécile MICHEL

66. Lettre expédiée par Lamassī à son mari Pūšu-kēn et éditée par MICHEL 2001, n° 306.

BIBLIOGRAPHIE

- J.G. DERCKSEN, *Old Assyrian Institutions*, MOS Studies 4, PIHANS XCVIII, Leyde, 2004.
- C. GÜNBATTI, « Two Treaty Texts Found at Kültepe », in J.G. Dercksen (éd.), *Assyria and Beyond. Studies Presented to Mogens Trolle Larsen*, PIHANS C, Leyde, 2004, p. 249-268.
- R. HARRIS, *Ancient Sippar : A Demographic Study of an Old Babylonian City (1894-1595 BC)*, Istanbul, 1975.
- M. ICHISAR, *Les archives cappadociennes du marchand Imdilum*, Paris, 1981.
- G. KRYSZAT, « Wer schrieb die Waklum-Briefe ? », in J.G. Dercksen (éd.), *Assyria and Beyond. Studies Presented to Mogens Trolle Larsen*, PIHANS C, Leyde, 2004, p. 353-358.
- M.T. LARSEN, *Old Assyrian Caravan Procedures*, PIHANS 22, Istanbul, 1967.
- M.T. LARSEN, *The Old Assyrian City-State and its Colonies*, Copenhagen, 1976.
- M.T. LARSEN, « Seal Use in the Old Assyrian Period », in Mc. Guire Gibson & R.D. Biggs (éds), *Seals and Sealing in the Ancient Near East*, BM 6, Malibu, 1977, p. 89-105.
- M.T. LARSEN, « Affect and Emotion », in W.H. Van Soldt (éd.), *Veenhof Anniversary Volume. Studies Presented to Klaas R. Veenhof on the Occasion of his Sixty-Fifth Birthday*, PIHANS LXXXIX, Leyde, 2001, p. 275-286.
- M.T. LARSEN, *The Aššur-nādā Archive*, Old Assyrian Archives, vol. 1, PIHANS XCVI, Leyde, 2002.
- B. LION, « Dame Inanna-ama-mu, scribe à Sippar », *RAAO* 95, 2001, p. 7-3
- B. LION, « Les images du bonheur dans la documentation cunéiforme mésopotamienne », *Cahier des thèmes transversaux ArScAn 2003/2004*, vol. V, Thème 4 : Images, textes et sociétés, 2005, p. 24-30.
- B. LION et E. ROBSON, « Quelques textes scolaires paléo-babyloniens rédigés par des femmes », *JCS* 57, 2005, sp.
- C. MICHEL, *Inmāya dans les tablettes paléo-assyriennes*, Paris, 1991.
- C. MICHEL, « Règlement des comptes du défunt Hurašānum », *RAAO* 88, 1994, p. 121-128.
- C. MICHEL, « Validité et durée de vie des contrats et reconnaissances de dettes paléo-assyriens », *RAAO* 89, 1995, p. 15-27.
- C. MICHEL, « Quelques réflexions sur les archives récentes de Kültepe », in S. Alp & A. Süel (éd.), *3. Uluslararası Hititoloji Kongresi Bildirileri* (Çorum 1996), Ankara, 1998, p. 419-433.
- C. MICHEL, « Les marchands et les nombres : l'exemple des Assyriens à Kaniš », in J. Prosecky (éd.), *Intellectual Life of the Ancient Near East*, Compte rendu de la 43^e rencontre assyriologique internationale, Prague, 1998, p. 249-267.
- C. MICHEL, « À propos d'un testament paléo-assyrien : une femme de marchand 'père et mère' des capitaux », *RA* 94, 2000, p. 1-10.
- C. MICHEL, *Correspondance des marchands de Kaniš au début du II^e millénaire avant J.-C., Littératures anciennes du Proche-Orient*, 19, Paris, 2001.
- C. MICHEL, *Old Assyrian Bibliography of Cuneiform Texts, Bullae, Seals and the Results of the Excavations at Aššur, Kültepe/Kaniš, Acemhöyük, Aliçar and Boğazköy, Old Assyrian Archives, Studies*, vol. 1, Leyde, 2003.
- C. MICHEL, « Deux incantations paléo-assyriennes. Une nouvelle incantation pour accompagner la naissance », in J.G. Dercksen (éd.), *Assyria and Beyond. Studies Presented to Mogens Trolle Larsen*, PIHANS C, Leyde, 2004, p. 395-420.
- C. MICHEL, « La pratique de l'écriture et du calcul par les marchands assyriens du début du II^e millénaire av. J.-C. », (à paraître).

- N. ÖZGÜÇ & Ö. TUNCA, *Kültepe-Kaniš Sealed and Inscribed Clay Bullae*, Ankara, 2001.
 T. ÖZGÜÇ, *Kültepe Kaniš/Neša. The Earliest International Trade Center and the Oldest capital city of the Hittites*, The Middle Eastern Culture Center in Japan, Istanbul, 2003.
- T. ÖZGÜÇ, «Archives of the Karum at Kanis, Level Ib», in J.G. Dercksen (éd.), *Assyria and Beyond. Studies Presented to Mogens Trolle Larsen, PIHANS C*, Leyde, 2004, p. 445-450.
- O. PERDERSÉN, *Archives and Libraries in the City of Assur. A Survey of the Material from the German Excavations I*, *Acta Universitatis Upsaliensis Studia Semitica Upsaliensia* 6, Uppsala, 1985.
- O. PERDERSÉN, «Remains of a Possible Old Assyrian Archive ('O 2') in the 'Schotterhofbau' », *MDOG* 121, 1989, p. 135-138.
- M. TANRET, «Verba volant, scripta non manent : Tablettes nomades dans les archives des galamah à Sippar-Amnanum », in C. Nicolle (éd.), *Nomades et sédentaires dans le Proche-Orient ancien*, Compte rendu de la XLVI^e Rencontre assyriologique internationale, Paris, 10-13 juillet 2000, Paris, 2004, p. 249-272.
- K.R. VEENHOF, «On the Identification and Implications of Some Bullae from Acemhöyük and Kültepe », in M.J. Mellink, E. Porada & T. Özgüç (éds), *Aspects of Art and Iconography: Anatolia and its Neighbors. Studies in Honor of Nimet Özgüç*, Ankara, 1993, p. 645-657.
- K.R. VEENHOF, «Archives of Old Assyrian Traders », in M. Brosius (éd.), *Archives and Archival Tradition. Concepts of Record Keeping in the Ancient World*, Oxford, 2003a, p. 78-123.
- K.R. VEENHOF, «Trade and Politics in Ancient Assur. Balancing of Public, Colonial and Entrepreneurial Interests », in C. Zaccagnini (éd.), *Mercanti et Politica nel Mondo Antico*, *Saggi di Storia Antica* 21, Rome, 2003b, p. 69-118.
- K.R. VEENHOF, «The Old Assyrian Period », in R. Westbrook (éd.), *History of Ancient Near Eastern Law*, *Handbuch der Orientalistik*, Bd. 72, Leyde-Boston, 2003c, p. 431-484.
- N. ZIEGLER, *Le harem de Zimri-Lim, Florilegium marianum IV*, Paris, 1999.

SIGLES ET ABRÉVIATIONS BIBLIOGRAPHIQUES

AfO	<i>Archiv für Orientforschung</i> (Vienna)
AKT	<i>Ankara Kültepe Tabletleri</i> (Ankara)
BIN	<i>Babylonian Inscriptions in the Collection of J. B. Nies</i> (New Haven)
BM	<i>Bibliotheca Mesopotamica</i> (Malibu)
CCT	<i>Cuneiform Texts from Cappadocian Tablets in the British Museum</i> (Londres)
CTMMA I	<i>Cuneiform Texts in the Metropolitan Museum of Art</i> (New York)
JESHO	<i>Journal of the Economic and Social History of the Orient</i> (Leyde)
KTS	<i>Keilschrifttexte in den Antiken Museen zu Stambul</i> (Istanbul)
PIHANS	<i>Publications de l'Institut historique-archéologique néerlandais de Stambul</i> (Istanbul-Leyde)
RAAO	<i>Revue d'assyriologie et d'archéologie orientale</i> (Paris)
TC	<i>Tablettes cappadociennes du Louvre</i> (Paris)
TPAK	<i>Tablettes paléo-assyriennes de Kültepe</i> (Istanbul-Paris).



Fig. 2. Revers de l'enveloppe TPAK 1 62 (Photo Cécile Michel).



Fig. 3. Tablette Kt 93/k 55: supplément à une lettre (Photo Cécile Michel).



Fig. 4a. Kt 93/k 211, face : lettre dans son enveloppe adressée par Aššur-taklāku et Šamaš-abi à Abu-šalim et Amur-Ištar. La tablette comprend 32 lignes, le post-scriptum en 4. L'enveloppe comporte les sceaux des expéditeurs. (Photo Cécile Michel).



Fig. 4b. Tranche inférieure de la face, le renflement supérieur correspond au post-scriptum. (Photo Cécile Michel).

SOMMAIRE

Marie-Françoise BOUSSAC – Francis JOANNÈS	
Introduction	VII
Dominique PARAYRE	
Lettres du Proche-Orient ancien. Essai bibliographique	IX
Philippe ABRAHAMI – Laurent COULON	
De l'usage et de l'archivage des tablettes cunéiformes d'Amarna	I
Michel CHAUVEAU	
La correspondance bilingue d'un illettré : Petesouchos fils de Panobchounis	27
Robert J. DEMARÉE	
Letters and Archives from the New Kingdom Necropolis at Thebes	43
Sophie FERHADJIAN	
Lire les relations sociales à travers les lettres d'Illahoun	53
Robert HAWLEY	
Epistolary Function and the Archiving of Ugaritic Letters	63
Chantal HEURTEL	
Une correspondance copte entre Djémé et Médamoud	87

Dominique LEFÈVRE	
Les papyrus d'El-Hibeh : archives de temple ou archives familiales ?	109
Cécile MICHEL	
La correspondance des marchands assyriens du XIX ^e siècle av. J.-C. :	
de l'archivage des lettres commerciales et privées	117
Laure PANTALACCI	
Archivage et scribes dans l'oasis de Dakhla (Égypte)	
à la fin du III ^e millénaire	141
Katelijn VANDORPE	
Archives and Letters in Greco-Roman Egypt	155
Pierre VILLARD	
Les lettres du temple d'Aššur	179
SYNTHÈSE	
Francis JOANNÈS	
La lettre d'archive. Essai de synthèse	193
RÉSUMÉS	199
ADRESSES DES AUTEURS	207